

L'implantation de pôles fromagers au sein des zones d'activité économique (ZAE)

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 194 (2016-2017) 1
- **Question écrite du 29/12/2016**
 - de WARZEE-CAVERENNE Valérie
 - à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Le 16 octobre 2015, le pôle fromager de Ciney, situé sur le site de l'école d'agriculture de Saint-Quentin fut inauguré. Le coût de ce dernier est estimé à plus ou moins 800 000 euros, cofinancé par la Région wallonne - à hauteur de 90% - et par la Province de Namur - à hauteur de 10 %. Ce pôle fromager a pour objectif de répondre aux besoins du monde agricole en matière de production laitière, en permettant aux producteurs de la Province de Namur, Liège et du Luxembourg de transformer leur lait en crème, beurre, yaourts et autres produits laitiers, ainsi que de favoriser le développement des filières de commercialisation des produits agricoles en circuit court.

Concrètement, le pôle fromager est composé d'ateliers partagés de 200 m², à savoir un hall de fabrication, un espace de formation, un hall d'affinage et un espace didactique. Il a pour dessein « un transfert technologique et technique aux producteurs laitiers ainsi que leur formation puisque ces derniers sont encadrés par un technicien spécialisé ». Le pôle fromager représente donc une opportunité pour les petits producteurs laitiers de tester leurs aptitudes, sans prendre le moindre risque. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis plusieurs années la crise du lait a engendré d'importantes pertes financières sur la vente du produit brut qui en ont découlé, par conséquent les producteurs de lait ont donc tout intérêt à transformer leur lait en produit fini, qui est beaucoup plus rentable.

A l'heure actuelle, le pôle fromager de Ciney est en activité depuis un peu plus d'un an. Qu'en est-il de son évaluation ?

De plus, étant donné que la Région wallonne offre des subsides conséquents pour la création et le développement de Zones d'activité économique, quelle est la collaboration de Monsieur le Ministre avec le ministre Prévot afin de favoriser

la création et l'implantation de nouveaux pôles fromagers au sein des ZAE pour répondre aux besoins de diversification agroalimentaire autour du lait ?

Enfin, toujours suivant la logique de coopération, que pense Monsieur le Ministre de l'idée de permettre aux petits producteurs laitiers, qui le désirent, de ne pas seulement bénéficier des infrastructures ou formations offertes par les pôles fromagers, mais également de mutualiser leurs moyens, afin que la possibilité soit offerte à ces derniers de produire ensemble un ou plusieurs fromages régional (régionaux) ?

- **Réponse du 11/01/2017**

- de COLLIN René

Le pôle fromager de Ciney vient de présenter ses activités pour l'année 2016. Ce sont 22 producteurs qui sont accueillis actuellement dans les installations du pôle pour la réalisation de leurs productions.

Le pôle est aussi un centre de formation important qui a accueilli, cette année, 92 personnes au cours de 9 cycles de formations consacrés à la production de fromage ou de glace. Le pôle fromager travaille également à l'élaboration de nouveaux fromages tel le Collégial qui est maintenant produit dans cinq exploitations et qui bénéficie d'une marque collective.

Pour 2017, la location des ateliers est pratiquement complète. Plus de quatre équivalents temps plein sont occupés à l'animation et à la gestion quotidienne du pôle. Il est incontestable que le pôle fromager de Ciney est d'une grande aide pour plus d'une exploitation laitière cherchant à se diversifier.

Je rappelle que ce pôle fromager fait partie des projets de hall-relais agricole retenus lors de l'appel 2011, ainsi que la SCRL Fromagerie du Bairsoû à Trois-Ponts, également en activité et qui travaille le lait BIO d'un de ses coopérateurs.

D'autres projets permettant de favoriser la diversification agroalimentaire ont également été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2015 pour les halls-relais agricoles. C'est par exemple le cas du projet de fromagerie de l'ASBL Rouge Pie de l'Est. Son objectif est de développer une activité fromagère à base du lait des vaches de cette race.

Ces exemples démontrent que les appels à projets de hall-relais agricole peuvent être des outils de mutualisation aussi bien pour des structures publiques, des coopératives ou des groupements de producteurs.

Lors de l'appel à projets 2015, l'attention ne s'est pas limitée aux zones d'activité économique, mais ce sont les implantations en zones franches rurales ou urbaines qui permettent l'attribution de bonus de subvention.